

Familles en mouvance

Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, volume 7, no 1, août 2007

Table des matières

Étude des représentations du contrat conjugal chez les couples	1
Solidarités familiales, trajectoires d'emploi et vulnérabilité sociale	4
Influence de l'insécurité économique sur la naissance du premier enfant chez les Canadiens et les Canadiennes	5
Des nouvelles des partenaires du milieu communautaire	7
Des nouvelles des partenaires du milieu gouvernemental	8
Le Partenariat	10
Photo de famille.....	16

Étude des représentations du contrat conjugal chez les couples

Alain Roy

(Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et chercheur régulier au sein du Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*)

L'auteur présente ici l'un des projets de recherche qu'il mènera au cours des prochaines années, en collaboration avec Hélène Belleau, grâce à une subvention du CRSH

Le paysage normatif de la relation conjugale a beaucoup évolué au cours des cinquante dernières années. Les changements socioéconomiques qui se sont succédé ont provoqué, au Québec comme dans la plupart des autres sociétés occidentales, un renversement des valeurs et des principes qui cimentaient la relation conjugale (Tahon 1995; Roussel 1987). Si, autrefois, la conjugalité ne pouvait se vivre qu'entre un homme et une femme à l'intérieur du cadre matrimonial, force est de reconnaître la pluralité des profils conjugaux qui cohabitent aujourd'hui. Alors qu'une forte proportion de couples hétérosexuels délaissent le mariage au profit de l'union de fait (Lapierre-Adamcyk *et al.* 1987; Lacourse 1999), les couples de même sexe ont quant à eux obtenu la reconnaissance sociale et juridique à laquelle ils aspiraient depuis longtemps, en décrochant le droit de s'unir civilement (2002) et, plus récemment, de conclure de justes noces (2005).

Au-delà du statut juridique formel auquel ils entendent adhérer, il revient également aux couples de tisser, par le jeu de la communication, de la négociation et de l'échange, la toile normative de leur relation, à la lumière de leurs attentes respectives (Fisher et Ury 1981; Scanzoni et Scanzoni 1983; Kaufmann 1992; Théry 1999, 2005). Que le projet conjugal soit ou non consacré par le droit, ses finalités ne procèdent plus nécessairement d'impératifs

sociaux et religieux. Le modèle normatif uniforme qui prévalait dans le passé ne s'impose plus d'emblée (Lacourse 1999). Une telle dynamique permet d'envisager le projet conjugal sous l'angle du contrat (Weitzman 1981; Roy 2002). Système d'ajustements réciproques fondé sur le consentement, le contrat représente généralement l'étape ultime d'un processus de négociation.

Il est vrai que, de prime abord, le cadre contractuel paraît peu compatible avec l'intimité et la confiance qui caractérisent généralement les rapports conjugaux. La théorie juridique classique sur laquelle se fondent les représentations généralement véhiculées du contrat projette l'image d'un cadre froid et rigide, destiné à préserver les recours judiciaires de parties engagées dans une relation où la confiance fait défaut. Ainsi conceptualisé, le contrat n'équivaut ni plus ni moins qu'à un ensemble de promesses inflexibles dont l'inexécution est sanctionnée par la loi. Le cadre contractuel n'est alors qu'un prolongement de la loi étatique.

Cela dit, certaines études empiriques ont démontré que la théorie classique ne reflète pas adéquatement la réalité contractuelle des acteurs socioéconomiques. Il semble que les partenaires abordent le contrat non pas en termes d'outil-sanction dissocié de la relation vécue, mais d'instrument de communication, d'organisation et de planification de leur relation (Macaulay 1963, Kellerhals et al. 1991; Didier

1999; Belley 1996). Par nature flexible et évolutif, le contrat appliqué par les acteurs socioéconomiques fait office de guide relationnel (contrat relationnel) auquel chaque partenaire se réfère pour orienter ses actions en fonction des attentes et des aspirations réciproquement manifestées. Le manquement à l'une des prescriptions du contrat ne traduit rien d'autre que le besoin d'une renégociation et d'une mise à jour de l'entente. Les contractants n'observeraient donc pas le contrat à travers le prisme réducteur de la théorie juridique classique. La fonction coercitive sur laquelle la théorie classique semble avoir été édiflée serait tout simplement reléguée au rang des considérations accessoires. La normativité qui émane du contrat ne serait plus exclusivement de type étatique. Le contrat deviendrait le point de convergence de normes provenant de différentes sources (contrat internormatif). Reconceptualisé en fonction de cette perspective relationnelle et internormative, le modèle contractuel apparaît dès lors tout à fait compatible avec la réalité conjugale.

Problématique

Les rapports qu'entretiennent les conjoints génèrent une interdépendance non seulement économique mais également relationnelle, voire émotionnelle. En fait, leur projet de vie commune ne se limite pas aux

seules considérations patrimoniales. Or, malgré ces caractéristiques particulières, il semble que les praticiens du droit (avocats et notaires) appelés à rédiger des contrats de mariage et d'union de fait au profit des couples ne considèrent que les aspects patrimoniaux de la relation susceptibles d'être formulés en termes d'obligations judiciairement exécutoires, et ce, à l'intérieur des seules marges autorisées par le droit étatique. Leurs contrats ne reflèteraient donc pas la riche dynamique normative des couples. Laissés au domaine de la régulation implicite, certains pans de la relation conjugale seraient tout simplement ignorés par les praticiens. Tel est précisément le cas des aspects extrapatrimoniaux du mariage ou de l'union de fait. En somme, les contrats auxquels ont accès les conjoints mariés et unis de fait ne seraient aucunement voués à l'établissement du cadre normatif de la relation dans toutes ses dimensions, mais uniquement dans ses grandes lignes patrimoniales. C'est là le constat auquel nous ont menés nos recherches antérieures.

En effet, dans le cadre d'un projet financé par le CRSH (2003-2006), nous avons procédé à l'analyse du contenu normatif de 194 contrats de mariage et de 65 contrats d'union de fait préparés entre 1998 et 2003 par des notaires et des avocats. Cette étude documentaire, dont les conclusions ont été validées dans le cadre d'une procédure de vraisemblance (Dubet 1994) menée auprès de cinq notaires et cinq avocats, nous laisse présager qu'une grande majorité de praticiens du droit continuent de rédiger les contrats conjugaux en référence quasi exclusive à la théorie classique, bien que seule une analyse

quantitative subséquente puisse évidemment le confirmer. Ainsi, la quasi-totalité des contrats de mariage recensés prévoient l'établissement d'un régime matrimonial conventionnel (assorti ou non de donations accessoires), sans aborder les aspects extrapatrimoniaux de la relation matrimoniale, tandis qu'une grande partie des conventions d'union de fait recueillies n'ont d'autres finalités que d'organiser le régime d'indivision applicable à la résidence que les conjoints de fait acquièrent en commun, le cas échéant. Les contrats conjugaux que l'on retrouve sur le marché des services juridiques n'offriraient donc pas aux couples l'occasion de clarifier, d'explicitier et de planifier leur projet de vie commune dans toutes ses dimensions, tant relationnelles que patrimoniales, indépendamment du caractère exécutoire des engagements susceptibles d'en résulter.

Cela dit, certaines des données recueillies lors de notre recherche nous permettent de croire à une certaine évolution dans la conception même du contrat ainsi qu'à une ouverture potentielle des couples envers une approche relationnelle et internormative du contrat. Premièrement, bien que les considérations quantitatives ne fassent pas partie de nos objectifs, force est de constater qu'à l'intérieur de notre échantillon qualitatif, 44% des couples qui ont signé un contrat (parmi les 194 contrats analysés) ont souscrit à deux engagements qui dérogent à la conception classique du contrat. De nature procédurale, ces engagements prévoient, d'une part, le devoir pour les époux de se soumettre à un processus de suivi juridique à intervalle régulier et, d'autre part, de recourir à la médiation familiale avant d'entreprendre toute procédure judiciaire, en cas de conflit. Puisqu'elles

ne peuvent faire l'objet d'une sanction judiciaire à proprement parler, ces clauses font non seulement appel à une autre conception de la normativité contractuelle, mais elles incarnent également l'idée d'un contrat flexible et renégociable en fonction de l'évolution de la relation. Deuxièmement, certains professionnels de la thérapie conjugale rencontrés dans le cadre de la recherche se sont montrés ouverts à l'idée d'utiliser une approche contractuelle (dérivée de la « behavioral couple therapy » ou BCT) pour favoriser la résolution de certains problèmes vécus par des couples (Sager 1976; O'Leary et Turkewitz 1981; Maluccio et Marlow 1974). Désigné sous différents vocables (contrat thérapeutique, contrat triangulaire, plan de modification, contrat interactionnel, « contingency contracting », « individual contract », « behavioral exchange contract », etc.), ce « contrat », par nature évolutif et renégociable, permet aux conjoints d'explicitier les aspects de la relation sur lesquels ils devront éventuellement travailler pour en consolider les assises. Conjuguées l'une à l'autre, ces deux données pourraient constituer le signe d'une ouverture potentielle des couples envers une approche relationnelle et internormative du contrat.

Plusieurs recherches ont été réalisées afin de démontrer l'importance de la communication au sein du couple (Noller 1984; Fitzpatrick 1988; Barh 1989; Kaufmann 1993; Boisvert et Beaudry 1996). Un certain nombre d'auteurs – juristes, sociologues et psychologues – ont par ailleurs prôné l'utilisation d'une approche contractuelle pour explicitier l'ensemble des attentes que les conjoints entretiennent l'un par rapport à l'autre, qu'il s'agisse d'atten-

Références

- BAHR, S.J., *Family Interaction*, New York, Macmillan Publishing, 1989.
- BELLEY, J.G., «L'entreprise, l'approvisionnement et le droit. Vers une théorie pluraliste du contrat», 1991, 32 *C. de D.* 253.
- BELLEY, J.G., «Le contrat comme phénomène d'internormativité», dans J.G. Belley (dir.), *Le droit soluble: Contributions québécoises à l'étude de l'internormativité*, Paris, L.G.D.J., 1996, p. 195.
- BOISVERT, J.M. et M. BEAUDRY, «Intéresser les jeunes adultes à enrichir leur vie conjugale et familiale», dans *Recueil de réflexions sur la stabilité des couples-parents*, Québec, Conseil de la famille, 1996, p. 185.
- CHIREZ, A., *De la confiance en droit contractuel*, Thèse de doctorat, Nice, Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Nice, 1977.
- DIDIER, P., «Brèves notes sur le contrat-organisation», dans *L'avenir du droit*, Paris, P.U.F., 1999, p. 635.
- Dubet, F., *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- FALK MOORE, S., «Law and Social Change: The SemiAutonomous Social Field as an Appropriate Subject of Study», (1973) 7 *Law and Society Review* 71.
- FISHER, R. et W. URY, *Getting to yes: Negotiating agreement without giving in*, New York, Penguin Books, 1981.
- FITZPATRICK, M.A., *Between Husbands and Wives: Communication in Marriage*, Newbury Park, Sage Publications, 1988.
- FULLER, L. Lon, « Consideration and Form », 1941, 41 *Columbia Law Review* 799.
- GLASER, B.G., & A. STRAUSS, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. New York, Aldine de Gruyter, 1967.
- KELLERHALS, J. et al., «Le contrat comme relation. Une étude des cadres sociaux du consentement», 1991, 13 *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 103.
- KAUFMANN, J.C., *La trame conjugale : analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992.
- KAUFMANN, J.C., *Sociologie du couple*, Paris, P.U.F., 1993.
- LACOURSE, M.-T., *Famille et Société*, 2^e éd., Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.
- LAPERRIÈRE, A., «Les critères de scientificité des méthodes qualitatives» dans *Les méthodes qualitatives en recherche sociale : Problématiques et enjeux*, 61^e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Rimouski, 17 mai 1993.

tes relevant des aspects patrimoniaux ou extrapatrimoniaux de leur relation (Sager 1976; Wells-Gibson 1976; Weitzman 1981; Maguire-Shultz 1982; Underwager et Wakefield 1993; Roy 2002). Dans un contexte où la culture du milieu et la tradition n'assurent plus d'elles-mêmes la régulation des échanges, le contrat, prétendent-ils, favoriserait non seulement la clarification des attentes mutuelles des conjoints, mais il leur permettrait également de consolider leur sentiment d'engagement respectif (Fuller 1941; Chirez 1977).

À une époque où près d'un couple sur deux aboutit à une rupture, cette proposition mérite d'être scrutée. Or, à notre connaissance, aucune étude empirique n'a été menée directement auprès des couples afin d'évaluer leur degré de réceptivité. Par le projet de recherche proposé, nous souhaitons donc cerner la perception des conjoints à l'égard du nouveau modèle conceptuel de contrat conjugal qu'est le contrat relationnel et internormatif. Conçu à la manière d'une « charte de vie commune », ce contrat nouveau genre aurait précisément pour vocation d'explicitier certaines des attentes que les conjoints entretiennent l'un par rapport à l'autre, et ce, dans diverses sphères de leur vie conjugale. Quelles sont les valeurs fondamentales qui animent les conjoints et qui constitueront le socle de leur relation? Au-delà des abstractions, comment ces valeurs s'opérationnalisent-elles au quotidien? Le projet de vie commune inclut-il, à court, moyen ou long terme, des enfants? Dans le cas d'une famille recomposée, quelles sont les attentes des deux conjoints relativement à l'éducation des enfants de l'autre? Comment seront réparties les dépenses? Quel rôle chacun des conjoints est-il appelé à tenir au sein de la

famille et du couple? La carrière d'un des conjoints aura-t-elle préséance sur celle de l'autre? Et si oui, y aura-t-il compensation économique pour indemniser le conjoint dont la carrière sera subordonnée à celle de l'autre? Comment les conjoints envisagent-ils le travail domestique (partage des tâches ménagères, éducatives, etc.)? Voilà autant de questions susceptibles de traduire le nouveau paradigme sur lequel repose le contrat conjugal, tel que reconceptualisé à la lumière d'une perspective relationnelle et internormative. Au-delà des objets de cette « charte de vie commune », il s'agira également de s'interroger sur le moment auquel on pourrait l'envisager. Entre le jour de la première rencontre, celui marquant le début de la cohabitation et celui de l'ouverture d'un compte bancaire conjoint, le cas échéant, où pourrait se situer le *momentum* contractuel? Eu égard au caractère dynamique et flexible du contrat relationnel, il faudra, en outre, identifier les modalités de révision et de mise à jour les plus appropriées et les plus adaptées à la réalité des conjoints.

L'approche que sous-tend le contrat relationnel et internormatif est-elle de nature à répondre aux aspirations des conjoints et à consolider la stabilité de leur relation? Au contraire, ceux-ci la jugeront-ils fondamentalement incompatible avec le sentiment amoureux et la confiance qui fondent la relation conjugale? Dans l'affirmative, à quoi l'inconfort ressenti pourra-t-il être attribué? Étant relié, dans l'imaginaire collectif, au monde des affaires et de la contrainte juridique, le concept de « contrat » est-il en soi rebutant? Des termes moins associés à la contrainte, comme « entente », « pacte » ou « charte » rendraient-ils l'approche plus acceptable? Est-ce seulement certains objets « extrapatrimoniaux » qui entrent en conflit avec les valeurs conjugales

dominantes? Autrement dit, y a-t-il des aspects de la relation conjugale qui doivent impérativement demeurer dans le domaine du non-dit? Si oui, lesquels? Le projet de recherche que nous entendons mener au cours des prochaines années devrait permettre de répondre à ces questions.

De ce fait, le projet présente non seulement un intérêt scientifique, mais également un intérêt social puisqu'il favorisera l'élaboration de modèles alternatifs destinés aux praticiens du contrat. À la lumière des conclusions obtenues, il sera possible de proposer les lignes directrices d'une nouvelle pratique redéployée en fonction des aspirations normatives des couples, quel que soit le registre auquel appartient ces besoins (droit étatique vs normativité privée / aspects patrimoniaux vs extrapatrimoniaux). Le projet de recherche contribuera également à redéfinir l'approche professionnelle du contrat conjugal dans une perspective multidisciplinaire, l'édification d'un contrat relationnel et internormatif nécessitant des habiletés à la fois juridiques et psychosociales. Tant les juristes que les spécialistes de la relation conjugale (psychologues, travailleurs sociaux, thérapeutes familiaux) pourraient donc s'y intéresser. À cet égard, l'exemple de la médiation familiale pourrait s'avérer porteur. Si, au moment du divorce ou de la séparation du couple, la médiation familiale permet d'envisager l'organisation de l'après-rupture dans une perspective multidisciplinaire, rien ne s'oppose à ce que la mise en commun d'expertises disciplinaires diverses se déploie en aval, dans le but d'organiser la relation et d'en consolider la stabilité. Puisqu'il vise à expliciter les attentes que les conjoints

(suite à la page 14)

LAPIERRE-ADAMCYK, E., T.R. BALAKRISHNAN et K.J. KROTKI, «La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes Québécoises», dans R.B.-Dandurand (dir.), *Couples et parents des années quatrevingt*, Québec, I.Q.R.C., 1987, p. 27.

MACAULAY, S., «Non contractual Relations in Business: A Preliminary Study», 1963, 28 *American Sociological Review* 55.

MACNEIL, I. R., *The New Social Contract*, London, Yale University Press, 1980.

MAGUIRE-SHULTZ, M., «Contractual Ordering of Marriage: A New Model for State Policy», 1982, 70 *Cal. L. Rev.* 204.

MALUCCIO, A.N. et W.D. MARLOW, «The Case for the Contract», 1974, 19 *Social Work* 28.

NOLLER, P., *Nonverbal Communication and Marital Interaction*, New York, Pergamon Press, 1984.

O'LEARY, D. et H. TURKEWITZ, «A Comparative Outcome Study of Behavioral Marital Therapy and Communication Therapy», 1981, 1 *Journal of Marriage and Family Therapy* 159.

ROCHER, G., «Pour une sociologie des ordres juridiques», 1988, 29 *C. de D.* 91.

ROUSSEL, L., «Données démographiques et structures familiales», 1987, 37 *L'année sociologique* 45.

ROY, A., «Le contrat de mariage en droit québécois. Un destin marqué du sceau du paradoxe», à paraître (2006) dans 50 *Revue de droit de McGill*.

ROY, A., «Le contrat en contexte d'intimité», 2002, 47 *Revue de droit de McGill* 1.

ROY, A., *Le contrat de mariage réinventé. Perspectives socio-juridiques pour une réforme*, Montréal, Thémis, 2002.

SAGER, C., *Marriage Contracts and Couple Therapy*, New York, Brunner/Mazel, 1976.

SCANZONI, L.D. et J. SCANZONI, *Men, Women and Change: a Sociology of Marriage and Family*, 3^e éd., New York, McGraw-Hill, 1988.

TAHON, M.-B., *La famille désinstitutionnée*, Ottawa, P.U.O., 1995.

UNDERWAGER, R. et H. WAKEFIELD, «Psychological Considerations in Negotiating Premarital Contracts», dans Winer, E. et L. Becker (dir.), *Premarital and Marital Contracts*, Chicago, American Bar Association, 1993, p. 271.

WEITZMAN, L.J., *The Marriage Contracts: Spouses, Lovers and the Law*, New York, Free Press, 1981.

WELLS GIBSON, J., «Personal Marriage Contracts», 1976, 25 *The Family Coordinator* 33.

Solidarités familiales, trajectoires d'emploi et vulnérabilité sociale

Marie Vanbremeersch

Marie Vanbremeersch est actuellement chercheuse postdoctorale à l'INRS UCS sous la direction de Marianne Kempeneers et Madeleine Gauthier. Elle est boursière du Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles et de l'Observatoire Jeunes et Société.

Ma recherche postdoctorale débutée au printemps 2007 va s'alimenter aux deux recherches majeures que j'ai menées ces dernières années : d'une part ma thèse de doctorat intitulée *Sur le fil du travail*¹, d'autre part la recherche *Biographies et solidarités familiales* dirigée par Marianne Kempeneers, Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette.

Dans le cadre de ma thèse de doctorat, j'ai eu l'occasion de côtoyer de nombreux jeunes travailleurs en situation de précarité professionnelle. Autant par l'observation de leurs modes de vie que par l'analyse de leurs discours lorsque qu'ils se prêtaient à l'exercice de la reconstitution biographique, j'ai noté distinctement la centralité des relations familiales. Qu'il s'agisse de trajectoires ascendantes ou descendantes, de précarité passée ou actuelle, et indépendamment des situations professionnelles, la solidarité familiale est une question qui revient avec constance et force. Tantôt saluée pour l'aide qu'elle apporte, parfois critiquée pour ses limites, elle apparaît incontournable, et mon projet vise à expliciter puis analyser cette interdépendance entre précarité professionnelle et solidarité familiale. Il s'agira de montrer dans quelle mesure le réseau familial peut s'ajouter aux aides publiques ou en compenser la faiblesse pour soutenir une situation professionnelle précaire, et comment le déséquilibre de certains peut être compensé par une intervention familiale. Il s'agira aussi de mettre en évidence les situations limites, où l'aide publique est si mince et la situation si critique que la même famille doit se désengager pour préserver son propre équilibre.

À l'issue de l'ethnographie que j'ai menée en central téléphonique, 3 portraits types de téléopérateurs se dégagent selon le rapport que ces derniers entretiennent avec leur activité en central. Les premiers, que je nomme « les amateurs », ne pâtissent pas encore outre mesure de la précarité de leur situation professionnelle : ils sont jeunes et considèrent leur expérience en termes utilitaires, comme un tremplin qui leur permet d'accéder au monde du travail dans la majorité des cas, et pour les autres, comme gagne-pain qui leur demande un moindre engagement personnel. Les seconds, que je nomme « les temporaires », ont le projet de quitter les plates-formes téléphoniques mais n'y sont pas encore parvenus. Ils représentent, en quelque sorte, ce que les amateurs craignent en silence : rester « bloqué » en central. Alors qu'ils étaient amateurs à leurs débuts dans un secteur où ils ne se considéraient que de passage, ils ont fini par réaliser, quelques années ou même quelques mois plus tard et suite à plusieurs tentatives infructueuses, que leurs chances de quitter le « petit boulot » pour un « vrai métier » sont minces. Les « professionnels » forment le troisième type de téléopérateur de ma classification. Peu nombreux en central, ils sont d'anciens temporaires qui se sont accommodés de leur situation. Ils sont installés dans la précarité de leur activité professionnelle et ne sont plus à la recherche d'issues. Du reste, les observations faites auprès de ces téléopérateurs sont transposables au cas d'autres travailleurs précaires, comme les caissier(e)s de la grande distribution, les serveurs de chaînes de restaurant et de café de type fast-food, les commis et autres personnels de ménage pour ne citer qu'eux.

Ces observations tirées de ma thèse trouvent des échos dans le projet *Biographies et solidarités familiales* où nous avons reconstitué le déroulement des trajectoires professionnelles de 500 individus nés au Québec entre 1934 et 1954, ainsi que leurs trajectoires résidentielles et familiales. Nous avons par ailleurs recueilli un grand nombre d'informations sur leur entourage familial et leur entourage de proximité (amis, voisins, collègues) à travers le temps, rendant possible le couplage des trajectoires individuelles et de l'évolution du réseau social.

Un constat s'est imposé à l'examen de ces trajectoires : leur extrême diversité en termes de « vulnérabilité sociale ». Nous voyons en effet que des parcours fragiles d'un point de vue strictement professionnel (fréquents changements d'emploi, emplois à temps partiel, périodes de chômage ou à l'aide sociale) ne sont pas nécessairement fragiles en termes d'insertion relationnelle (densité du réseau social, intensité des sociabilités entretenues, etc.). Ainsi, les trajectoires de notre échantillon (représentatif de la population des hommes et des femmes âgés de 51 à 71 ans, résidant dans la grande région de Montréal) offrent un tableau infiniment varié de ce que certains ont appelé les « cultures de l'aléatoire » (Rouleau-Berger 1992)².

L'objectif de ma recherche postdoctorale est d'étudier de quelle façon et jusqu'à quel point l'entourage familial constitue ce que Agnès Pitrou appelle un « filet de sécurité » pour les individus « précaires », ou encore une sorte de garde-fou susceptible de freiner le processus d'exclusion ou de désaffiliation. Plus précisément cette recherche vise à approfondir la réflexion sur cette notion de « vulnérabilité », en particulier en l'élargissant à l'ensemble du parcours de vie, c'est-à-dire en prenant en compte le parcours professionnel, le parcours familial, la dynamique des sociabilités et des solidarités dans laquelle se trouve inséré l'individu aux différentes étapes de sa vie. Cette recherche vise aussi à cerner les formes de précarité plus spécifiques aux jeunes générations (25-35 ans) en les comparant à celles des générations précédentes.

C'est auprès de ces jeunes travailleurs en situation d'instabilité professionnelle et d'insécurité financière que je poursuivrai mes recherches en m'intéressant plus particulièrement aux solidarités familiales auxquelles ils peuvent ou non faire appel. Je retournerai auprès de deux sous-groupes de six jeunes parmi ceux que j'ai rencontrés dans le cadre de la thèse : un groupe resté en central et un groupe qui en est sorti. Je me prêterai de nouveau à l'exercice de la reconstitution biographique, mais en m'axant cette fois-ci sur la combinaison de trajectoires familiales et professionnelles. C'est pourquoi je choisirai des hommes et des femmes âgés de 25 à 35 ans, ce qui permettra de bénéficier d'un recul suffisant pour l'analyse. Je prendrai soin de sélectionner autant des amateurs, des temporaires que des professionnels, puisque chacune de ces catégories illustre des situations différentes en termes de soutien familial.

La comparaison se fera entre ces nouvelles données et celles déjà recueillies dans l'enquête *Biographies et solidarités familiales*, qui couvrent toutefois une période de vie beaucoup plus longue que celle qui sera couverte par nos entretiens qualitatifs. Cependant, la comparaison s'effectuera sur la période de vie 25-35 ans de nos enquêtés de *Biographies et solidarités familiales*, ce qui permettra de comparer une même période de vie pour deux générations successives.

¹ VANBREMEERSCH, Marie, *Sur le fil du travail : une ethnographie en centre d'appels*, thèse de doctorat, sociologie, Université de Montréal/Université Paris 8, 2007.

² ROULEAU-BERGER, Laurence, *La Ville-Intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Éditions Méridiens Klincksieck, coll. Réponses sociologiques, 1991.

Influence de l'insécurité économique sur la naissance du premier enfant chez les Canadiens et les Canadiennes âgés de 16 à 39 ans entre 1993 et 2004 (titre provisoire du projet de maîtrise)

Jean-François Létourneau

Jean-François Létourneau termine actuellement un mémoire de maîtrise en démographie sous la direction de Benoît Laplante, professeur à l'INRS UCS et chercheur régulier du partenariat. Jean-François Létourneau est également boursier du partenariat.

Depuis quelques décennies, la plupart des pays développés vivent selon un régime de fécondité faible, le Canada ne faisant pas exception. Ce régime de fécondité faible ne permet pas le remplacement des générations et participe donc, en compagnie d'autres facteurs, au vieillissement de la population laissant ainsi présager l'incapacité des pays développés à maintenir, à terme, la taille de leurs populations (Ram 2003). Cet état des choses diffère des prédictions émanant de la théorie de la transition démographique (Notenstein 1945) stipulant qu'au terme d'une transition en quatre phases, tous les pays, de façon universelle, finiront par passer d'un régime de fécondité et de mortalité fortes à un régime de fécondité et de mortalité faibles. Il en résulterait un équilibre de population de croissance nulle et constante permettant le remplacement des générations.

Bien que l'ensemble des pays développés « souffre » d'une sous-fécondité ne permettant pas le remplacement des générations, le degré de cette sous-fécondité n'est pas pour autant uniforme entre les pays. La France et les États-Unis, deux pays parmi les plus « féconds » de l'Occident, affichent une fécondité significativement supérieure à celle de l'Italie et de l'Espagne, le Canada se situant entre ces deux extrêmes. Selon McDonald (2005), les différences entre les niveaux de fécondité et l'apparente divergence dans les facteurs expliquant la chute de la fécondité parmi les pays développés à fécondité faible rendent impossible de formuler une explication unique et universelle en rapport à cette tendance.

Une des théories existantes tentant d'expliquer la prévalence d'un régime de faible fécondité dans la plupart des pays développés est celle que McDonald (2001) nomme la théorie de l'aversion au risque. C'est sur cette théorie que repose la question de recherche de mon mémoire de maîtrise. Beck (1992) affirme que nous vivons dans une société de plus en plus consciente du risque. L'économie est de plus en plus cyclique, les emplois ne sont plus à vie et il est difficile de prévoir précisément dans quel cycle de l'économie nous nous situons. Anderson (2004) affirme que « la transformation rapide des économies industrielles vers des économies postindustrielles basées sur la technologie est marquée par une compétition à

l'échelle planétaire qui semble avoir créé un sentiment accru d'incertitude parmi plusieurs citoyens des démocraties contemporaines¹ ». Ces préoccupations sont partagées par Castel (1995). À l'instar de Beck, Castel évoque la « désocialisation des risques », c'est-à-dire le transfert vers les individus des risques sociaux qui étaient autrefois assumés par l'État ou les entreprises ou encore gérés par des assurances. Cette « désocialisation des risques » atteint de manière très forte les jeunes en âge de former des familles (Castel 1995). Cette idée est en fait une généralisation de l'hypothèse de V.K. Oppenheimer (1994) qui suggère que le report du mariage ou son remplacement par la cohabitation vient de ce que la situation économique des jeunes hommes s'est détériorée au fil des générations. Dans cette optique, la caractéristique la plus déterminante de l'emploi qu'obtient la personne en âge de former une famille n'est pas uniquement le niveau de revenu qu'il procure, mais plutôt le fait qu'il permette ou non à cette personne de considérer que sa situation est suffisamment stable et assurée pour remplir les obligations financières récurrentes et croissantes qu'implique la fondation d'une famille. Alors, la faible fécondité dans les pays développés pourrait s'expliquer par la propension des individus à investir de nos jours dans la sécurité économique. Ils investissent dans de longues études, travaillent plus afin d'être plus performants et ainsi protéger leur emploi existant. De plus, ils évitent les longues absences sur le marché du travail qui pourraient nuire à leur réinsertion ultérieure. C'est ce contexte de risque et ces réponses personnelles au risque qui, dans un cadre où l'État assure de moins en moins la couverture des risques économiques individuels, créent des conditions moins favorables à la venue d'enfants (McDonald 2001, Beck 1992, Castel 1995).

Cette théorie de l'aversion au risque m'a amené au questionnement suivant, questionnement faisant l'objet de mon mémoire de maîtrise: Quel est l'impact de l'insécurité économique chez les Canadiens et Canadiennes de 16 à 39 ans sur la naissance du premier enfant au Canada entre 1993 et 2004? Dans le cours de ma recherche je tenterai également de déterminer si cet effet, dans l'optique que l'insécurité économique aurait effectivement un effet sur la naissance du

premier enfant, est différent pour les hommes et pour les femmes.

Données et techniques de recherches utilisées

Afin de répondre à mes questions de recherche j'utiliserai les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Cette base de données permet d'étudier de manière longitudinale et détaillée les liens entre les caractéristiques d'activité et d'emploi, le revenu, la scolarité et les événements démographiques tels les unions et la naissance d'enfants. L'EDTR contient trois panels de données d'une longueur de 6 ans. Le premier s'échelonne de 1993 à 1998, le deuxième de 1996 à 2001 et le dernier, de 1999 à 2004.

Étant donné que le sujet d'intérêt s'avère l'influence de l'insécurité économique sur la fécondité chez les Canadiens et Canadiennes âgés de 16 à 39 ans entre 1993 et 2004, ce sont des changements d'état (avoir un premier enfant) dans une perspective longitudinale qui sont à l'étude. Ces types de changements d'état s'analysent au moyen de modèles de statistique appartenant à la famille des modèles de risque (*survival analysis models*). Ces modèles estiment le risque dans le temps de changer d'état (de passer de l'état d'une personne sans enfant à celui d'une personne avec un enfant) depuis l'entrée de l'individu dans le groupe courant un tel risque (établie à l'âge de 16 ans dans la recherche). Plus spécifiquement, le modèle de risque utilisé dans ma recherche sera un modèle de régression exponentielle par parties.

Difficultés méthodologiques

Une des grandes difficultés inhérentes à ce projet de recherche est de définir ce qu'est l'insécurité économique. Anderson (2004) définit l'insécurité économique comme étant « le sentiment que la situation au travail (i.e. chômage ou

¹ Anderson, C.J. (2004), «Economic Insecurity in Comparative Perspective», *Working Paper*, Binghamton University, no.2, p. 1.

pas) d'un individu va probablement se détériorer dans un avenir rapproché. »² De plus, pour Anderson (2004), l'insécurité économique comporte deux facettes : l'une réalisée et l'autre ne s'étant pas encore réalisée. Donc, l'insécurité économique peut être définie par les difficultés présentes et futures (possibles) d'un individu sur le marché du travail. Cette emphase mise sur la situation au travail est fort compréhensible car, comme l'ont observé Scheve et Slaughter (2003), pour la très grande majorité de la population, le pouvoir d'achat provient en très grande partie des revenus de travail.

Cependant, certains auteurs ont élargi la portée du concept d'insécurité économique. Pour Dominitz et Manski (1997), l'insécurité économique se définit comme étant pour les gens la perception de « malheurs » économiques pouvant les affliger dans la prochaine année tels la perte de son assurance santé, de son emploi ou la possibilité d'un vol. Ces auteurs élargissent donc la définition de l'insécurité économique mais, surtout, mettent l'accent sur la notion de perception du risque. D'autres chercheurs élargissent davantage la notion d'insécurité économique (qu'ils dénomment vulnérabilité). Ainsi, Cranford, Vosko, et Zukewich (2003) ajoutent trois nouvelles dimensions : le degré de contrôle sur le milieu et les conditions de travail, le degré de protection en rapport aux lois du travail et le revenu. Le concept d'insécurité économique qui est utilisé dans mon mémoire s'inspire de cette définition. Ce choix est basé sur deux raisons principales. Premièrement, il n'existe pas à ma connaissance au Canada de base de données sur la perception de l'insécurité économique chez les Canadiens permettant d'opérationnaliser une définition à la Dominitz et Manski (1997). Deuxièmement, l'EDTR est remplie d'informations relativement aux diverses dimensions de l'insécurité économique à savoir le degré de contrôle sur le milieu et les conditions de travail, le degré de protection en rapport aux lois du travail et le revenu.

Mais comment, au juste, mesurer cette insécurité économique? Afin d'en opérationnaliser une mesure, j'aurai recours à l'analyse factorielle. Il s'agit d'une technique statistique permettant de synthétiser, de résumer plusieurs variables observables corrélées pouvant être associées au concept à mesurer (en l'occurrence l'insécurité économique) en quelques facteurs communs. Ces facteurs communs ont une valeur différente pour chaque individu et permettent donc de mesurer pour chaque individu le degré d'insécurité économique auquel il est confronté.

Finalement, une autre difficulté méthodologique inhérente à ce projet se situe dans l'unité d'analyse. Idéalement, il serait naturel de modéliser la décision d'avoir un enfant comme une décision de couple centrée sur la mère. Plus précisément, il serait idéal de suivre la fécondité des femmes de l'EDTR et de mesurer à la fois la valeur de l'insécurité économique associée à leur conjoint et à elles-mêmes. Par contre, étant donné la difficulté de distinguer les caractéristiques individuelles des membres du couple relativement à l'insécurité économique dans l'unité d'analyse du ménage, l'unité d'analyse retenue est celle des individus. Cela a pour effet que l'on va étudier l'arrivée du premier enfant chez les hommes et les femmes séparément. Cela fait en sorte que la « fécondité des hommes » sera étudiée, ce qui semble un peu contre-intuitif. Cependant, cette approche permet d'étudier clairement l'influence de l'insécurité économique présente chez les hommes et chez les femmes sur la naissance d'un premier enfant.

État de la recherche

Je suis présentement en train de compléter l'analyse factorielle permettant d'assigner une valeur d'insécurité économique à chacun des individus de l'EDTR et dans le processus de création du fichier biographique nécessaire à une analyse par régression exponentielle par parties. La publication du mémoire et des résultats est prévue pour le début septembre 2007.

² Anderson, C.J. (2004), «Economic Insecurity in Comparative Perspective», *Working Paper*, Binghamton University, no. 2, p. 4.

Références

- ANDERSON, C.J. (2004), «Economic Insecurity in Comparative Perspective», *Working Paper*, Binghamton University, no.2, 27 p.
- BECK, U. (1992), *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, SAGE Publications, 260 p.
- BECKER, G. (1981), *Treatise on the Family*, Harvard University Press, Cambridge.
- BRADSHAW, J., FINCH, N. et SOO, D. (2005), «Can Policy Influence Fertility», présenté lors du 12^e séminaire international de recherche de la Foundation for International Studies in Social Security, Sigtunahojden (Suède), 11- 13 juin, 21 p.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard/Arthème Fayard, 490 p.
- CRANFORD, C.J., VOSKO, L.F. et ZUKEWICH, N. (2003), «Precarious Employment in the Canadian Labour Market: a Statistical Portrait», *Just Labour*, vol. 3, p. 6-22.
- DOMINITZ, J. et MANSKI, C.F. (1997), «Perceptions of Economic Insecurity: Evidence From the Survey of Economic Expectations», *The Public Opinion Quarterly*, vol. 61, no. 2, p. 261-287.
- INGLEHART, R. (1977), *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton (É.-U.), Princeton University Press.
- LESTHAEGHE, R. et MOORS, G. (1996), «Living Arrangements, Socio-Economic Position and Values Among Young Adults: a Pattern Description of France, West Germany, Belgium, and the Netherlands», dans *Europe's Population in the 1990's*, Oxford University Press, Oxford (G.-B.), p. 163-221.
- MCDONALD, P. (2001), «Theory Pertaining to Low Fertility», présenté au séminaire de l'IUSSP sur les perspectives internationales sur la fécondité faible, Tokyo (Japon), 21-23 mars, 14 p.
- MCDONALD, P. (2005), «Fertility and the State: the Efficacy of Policy», présenté à la 25^e conférence internationale sur la population, Tours (France), 18-23 juillet, 21p.
- OPPENHEIMER, V.K. (1994), «Women Rising Unemployment and the Future of the Family in Industrial Societies», *Population and Development Review*, p. 293-342.
- SCHEVE, K. et SLAUGHTER, M.J. (2002), «Economic Insecurity and the Globalization of Production», *Working Paper* du National Bureau of Economic Research, no. 9339, 35 p.
- RAM, B., (2003), «Fertility Decline and Social Change: New trends and Challenges», *Canadian Studies in Population*, vol. 30(2), p. 297-326.
- VAN DE KAA (1997), «Postmodern Fertility Preferences: from Changing Values Orientation to New Behavior», *Working paper* en démographie de l'ANU, no. 74 .

Actes des États généraux sur la famille

Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), mai 2007, 36 pages

Disponible à la COFAQ ou sur son site Web: <http://www.cofaq.qc.ca/>

Tenus les 27 et 28 octobre dernier à Montréal, les États généraux sur la famille ont constitué l'aboutissement de plus de deux ans de travail pour la COFAQ. Dernière phase d'un processus qui en comptait trois, les États généraux avaient pour objectifs de tracer le portrait des familles, de leur vécu et de leurs aspirations, et d'élaborer de nouvelles pistes d'action familiales pour la prochaine décennie. C'est ce dernier objectif qui a constitué le point central de cet événement.

La participation des partenaires et des conférenciers, qui ont accepté généreusement de partager les constats résultant de leurs recherches ou de leurs pratiques sur des sujets touchant les familles, aura permis de faire de cet événement un lieu de diffusion et de transfert d'information sur la famille. La journée du vendredi 27 octobre était consacrée aux communications qui pouvaient mieux outiller les participants aux délibérations à venir en vue d'adopter les propositions soumises à l'assemblée plénière, prévue pour le lendemain. Ces conférences étaient suivies des échanges avec la salle dont nous faisons écho dans le document.

La conférence d'ouverture a été prononcée par Andrée Fortin, professeure de sociologie à l'Université Laval, qui nous a livré sa réflexion sur la dimension territoriale et urbaine de plusieurs aspects de la vie familiale au Québec. La conférence, intitulée *Pour une communauté aux couleurs de ses familles*, s'articule en deux temps. Le premier tente de décrire ce qui caractérise globalement les familles d'aujourd'hui, au-delà de la diversité des modèles familiaux, en mettant l'accent sur la dimension urbaine et géographique de la vie familiale. Dans un deuxième temps, l'auteur nous fait quelques propositions urbaines, environnementales et architecturales afin de dégager des pistes de solutions pour contrer les conséquences imprévues et souvent paradoxales des choix individuels et pour faciliter la vie des familles.

Cette conférence était suivie d'une communication, intitulée *Que pensent les jeunes de la famille?*, prononcée par Gilles Pronovost, directeur général du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ). L'auteur s'en tient à la catégorie des jeunes qui entrent dans l'adolescence. À partir des recherches qualitatives et quantitatives menées auprès de cette catégorie de la population et en accord avec d'autres données américaines et québécoises, il conclut que la majorité des jeunes se disent satisfaits de leur milieu familial et se sentent à la fois aimés et supportés par leurs parents. On peut observer, cependant, un noyau de 10 % à 15 % des jeunes qui déclarent ne valoriser ni l'amour, ni les enfants. Ce refus de famille, une sorte de négation des valeurs familiales, renvoie à des rapports difficiles avec l'institution familiale et avec l'institution scolaire, ce qui résulte, entre autres, en une identité plus problématique.

Une deuxième communication a porté sur les pratiques de solidarité familiale, intitulée *Parentalité et grandparentalité des années 30 à aujourd'hui*. Renée B.-Dandurand, de l'Institut national de la recherche scientifique, et Marianne Kempeneers, de l'Université de Montréal, ont présenté l'évolution sur trois générations des pratiques en matière de solidarité intrafamiliale. Parmi les pratiques de solidarité familiale les plus courantes figure la garde des jeunes enfants. Que ce soit en raison de la maladie ou de la mort, de la désunion du couple ou du travail hors du foyer, de tout temps, les parents ont eu besoin du soutien de leurs proches. À l'aide des données issues d'une vaste enquête auprès de 500 Québécois et Québécoises nés entre 1933 et 1954, qui s'expriment, notamment, sur leur enfance, sur celle de leurs enfants et de leurs petits-enfants, les auteurs présentent l'évolution durant trois générations des pratiques de garde entre proches. Ces données permettent de dégager des profils plus ou moins contrastés de la parentalité et de la grandparentalité depuis des décennies, de 1930 jusqu'à aujourd'hui.

La journée du samedi 28 octobre a débuté avec l'allocution d'ouverture de l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec. Les participants furent alors invités à entendre les rapports des deux premières phases des États généraux sur la famille. Le rapport de la Phase I fut présenté par Jocelyne Valois, sociologue ayant fait l'analyse et la rédaction du document *Portrait de familles, une enquête exploratoire*. Le rapport de la Phase II fut présenté par Manon Bourbeau, responsable des États généraux sur la famille à la COFAQ.

Une table ronde de partenaires, composée de sept personnalités venant de différents milieux, ont réagi et débattu le thème de la famille et de la politique familiale. Il s'agit de Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, Benoît Clotteau, fondateur de l'Institut de formation d'aide communautaire à l'enfant et à la famille (IFACEF), Renée B.-Dandurand et Denise Lemieux, chercheuses de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Jacques Lizée, directeur général du Carrefour action municipale et famille (CAMF) et de Gilles Rondeau, professeur-chercheur spécialisé dans les questions de masculinité et d'intervention sociale.

L'après-midi fut consacré à l'assemblée plénière où l'on a soumis, pour adoption, des propositions qui constitueront les éléments de plateforme pour une politique familiale globale, cheval de bataille de la COFAQ et principale revendication du mouvement communautaire famille. Des 32 propositions soumises pour l'adoption, l'assemblée en a retenu 31, dont certaines ont fait l'objet de débats et d'amendements avant leur adoption par l'assemblée. Ces propositions sont le sujet d'une publication indépendante : *Éléments de plateforme pour une politique familiale globale* (également disponible à la COFAQ).

De plus, une *Déclaration commune*, *Pour une communauté aux couleurs de ses familles* a été soumise et adoptée par l'assemblée. Les membres et partenaires sont invités à poser des actions et des gestes concrets pour soutenir les propositions adoptées lors de ces États généraux.

La publication des actes est accompagnée d'un DVD. Ayant été filmé lors des États généraux, ce DVD permet de mieux apprécier les débats et les échanges qui ont suivi les différentes communications. Cependant, nous ne pouvons en garantir la qualité, étant donné qu'il s'agit du produit des efforts des bénévoles et d'une technologie non professionnelle.

Les transitions familiales tout au long du cycle de vie : état de situation

Le rapport 2005-2006 du Conseil de la famille et de l'enfance

De la naissance de l'enfant jusqu'à son entrée dans la vie adulte, les adaptations familiales sont nombreuses tant au plan relationnel, organisationnel que financier. Il est établi que la manière de s'adapter aux changements influence la façon d'établir des liens, ce qui se reflète notamment sur la relation parent-enfant. La qualité des liens familiaux qui se développe au fil du temps influence le développement des enfants et le bien-être des familles. Mieux comprendre les dynamiques familiales lors d'événements qui constituent des transitions majeures du parcours de vie des familles est le défi qu'a relevé le Conseil de la famille et de l'enfance en publiant *Transitions familiales : rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*.

Dans ce rapport, le Conseil a choisi de suivre un axe temporel en explorant huit périodes transitionnelles. Dans un premier temps, il s'est intéressé à la période entourant la cohabitation de jeunes couples. La vie à deux requiert de multiples adaptations que l'on a souvent tendance à sous-estimer, constate le Conseil. Qui s'intéresse aujourd'hui à préparer les jeunes à la vie à deux? Pourtant, tout comme la précarité professionnelle et l'insécurité financière, la stabilité conjugale influence la réalisation du désir d'enfant. Le rapport soulève les défis qui se posent aux jeunes adultes qui entreprennent une vie de couple.

Parmi tous les événements transitionnels, l'arrivée d'un enfant est certes l'un de ceux qui requiert le plus d'adaptations. Quoique sa venue procure généralement un grand sentiment de bonheur, cette période est néanmoins génératrice de stress et de remises en question. Le Conseil attire l'attention sur la période entourant l'accouchement où des risques de dépressions post-partum, d'éloignement dans le couple et d'isolement des familles sont évoqués. Le rapport fait aussi état de contextes particuliers, dont celui de l'adoption et celui des naissances multiples. En somme, on observe une plus grande vulnérabilité des familles dans les mois entourant la venue de l'enfant. Une vulnérabilité qui s'accroît pour celles qui vivent l'annonce d'un diagnostic de handicap chez leur enfant comme le laisse entendre le témoignage d'un parent concerné : « La souffrance isole. On est isolé dans sa famille, dans sa communauté, dans son couple ». Une période de vie où les besoins sont grands et où la société n'est pas toujours attentionnée, constate le Conseil.

La fin de la période postnatale se prête à l'analyse de la situation des parents qui se question-

nent sur la poursuite ou non de leurs activités professionnelles. Le Conseil observe que cette période s'accompagne souvent de sentiments de culpabilité et d'incertitudes. Le manque de véritable choix a souvent été évoqué lors des consultations, et ce, par des parents qui ont fait des choix diversifiés concernant la garde de leur enfant. Des parents qui ont décidé de demeurer à la maison disent se sentir isolés et ignorés par la société; d'autres qui sont en emploi se disent stressés et blâmés.

Un chapitre du rapport est consacré aux adaptations lors de l'entrée à l'école primaire, lors du passage au secondaire et au postsecondaire. Émotions et inquiétudes sont les éléments communs à chacune de ces étapes. De l'aveu même des parents, l'entrée en maternelle et en première année du primaire est encore empreinte de vives émotions et implique une importante réorganisation des activités familiales. Le passage au secondaire s'inscrit dans une autre transition, soit celle de l'adolescence, ce qui provoque des bouleversements dans les relations parent-enfant. Parmi les principales préoccupations entourant cette période, le choix de l'école apparaît un sujet préoccupant pour les parents, notamment à cause de ses incidences financières sur le budget familial. La poursuite des études postsecondaires amène plusieurs jeunes à quitter le domicile familial. C'est un moment difficile pour des familles qui pressentent que ce départ de la région peut être définitif. Ainsi, c'est toute la dynamique familiale qui est susceptible de se transformer.

Quoique la majorité des enfants vivent avec leurs deux parents, le Conseil a choisi d'aborder la période entourant la rupture de l'union conjugale et celle de la reconstitution familiale, puisque ces périodes impliquent des changements multiples et simultanés. Ces événements provoquent une profonde réorganisation du temps et des espaces familiaux. On observe que l'accès limité à un logement convenable accentue les difficultés d'adaptation et peut même orienter le choix du mode de garde de l'enfant. Ces transitions appellent une redéfinition des rôles parentaux. Or, il apparaît que dans un contexte de stress intense, la disponibilité et l'efficacité parentales ont tendance à diminuer, d'où la nécessité d'apporter un soutien approprié pour préserver la relation parent-enfant, et ce, peu importe le mode de garde des enfants.

Suivant le fil du parcours familial, le Conseil a porté son regard sur les adaptations qu'implique le passage de l'enfant à la vie adulte. Le rapport évoque le phénomène Tanguy et celui des enfants boomerang en référence aux tendances ob-

servées d'une cohabitation plus tardive des jeunes adultes dans le domicile parental. Il apparaît que cette période suscite bien des questionnements. Est-ce qu'on les couve trop? Devrait-on être plus exigeant?, s'interrogent des parents qui veulent néanmoins soutenir la poursuite des études et l'insertion professionnelle de leur enfant.

Éventuellement, l'enfant devient parent à son tour. S'enclenche alors une période d'adaptation pour les nouveaux grands-parents. Une période que l'on associe souvent à l'image des « grands-parents gâteau ». Or, le Conseil fut à même de constater la diversité des contextes dans lesquels s'exerce le rôle de grands-parents, ainsi que la grande variabilité dans la façon d'assumer ce rôle. On rappelle que l'entrée dans la grand-parentalité survient généralement dans la vie des individus au moment où ceux-ci vivent d'autres transitions majeures, par exemple la fin de leur vie professionnelle. À cela s'ajoutent possiblement des responsabilités accrues à l'égard de parents en perte d'autonomie. Autour d'un petit-enfant, on assiste aussi à une redéfinition des rapports au sein de la famille élargie. Les liens que vont nouer les grands-parents et leur petit-enfant seraient de puissants révélateurs de la qualité des liens de filiation, évoquons-les. Ce qui renforce la conviction du Conseil de soutenir le développement d'une saine relation parent-enfant tout au long du parcours familial.

Au cours de son analyse, le Conseil a constaté que certains besoins sont analogues à chacune des périodes transitionnelles étudiées, ce qui fait l'objet du dernier chapitre du rapport. Ainsi, il apparaît que les parents manifestent le besoin de disposer de l'information nécessaire pour mieux s'adapter aux nouvelles situations. Ces périodes transitionnelles demandent aussi de faire preuve d'habiletés personnelles et de compétences parentales, lesquelles pourraient être davantage soutenues. En traversant ces étapes de vie, les parents expriment le besoin d'une reconnaissance de leur implication tant dans leurs fonctions quotidiennes que sur le plan économique. Enfin, ils souhaitent que les milieux de vie dans lesquels ils évoluent se montrent accueillants à l'égard de la famille.

Le Conseil rappelle que les enfants sont une responsabilité partagée entre la famille et la société. Or, il observe que l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver. Une réflexion collective reste à faire sur ce que l'on attend des familles et sur le soutien qu'elles obtiennent pour jouer leur rôle adéquatement. Le Conseil retient

des constats de recherches et des témoignages recueillis que les familles réussissent généralement à s'adapter aux nouvelles situations, mais que des besoins de soutien se manifestent de manière plus criante lors de certaines transitions.

Ces besoins appellent une intervention appropriée au bon moment afin de favoriser la permanence du lien parent-enfant et d'éviter sa détérioration éventuelle. C'est ainsi qu'à partir des commentaires recueillis, quelques pistes d'action se dégagent. Mentionnons tout d'abord l'amélioration de l'offre de service au plan de l'information. Souvent, note le Conseil, celle-ci existe, mais des progrès sont souhaités en termes de qualité et d'accessibilité. L'idée d'un guide unique d'information et d'orientation conçu en fonction des besoins des familles suscite un grand intérêt auprès des parents.

À maintes reprises, parents et grands-parents ont évoqué le besoin de partager leur vécu avec d'autres et d'avoir accès à des services professionnels lorsqu'ils ressentent le besoin d'améliorer leurs compétences parentales. Cela incite à considérer l'utilité de soutenir la création de lieux d'échange entre pairs, tout en s'assurant de rendre accessibles des services spécialisés de proximité dans des délais acceptables pour les personnes qui en manifestent le besoin.

L'adoption d'une politique familiale globale est évoquée comme étant l'élément clé susceptible de satisfaire les familles dans leur diversité et la multiplicité des parcours de vie. Il apparaît aussi que la reconnaissance de la contribution parentale passe par un soutien économique adéquat et un régime fiscal équitable à l'égard de tous les parents qui exercent des responsabilités financières pour leurs enfants. À cet égard, le Conseil

croit qu'une aide financière additionnelle versée au moment de l'arrivée d'un enfant et de l'entrée à l'école serait susceptible d'atténuer la pression qui s'exerce alors sur les finances familiales, ce qui faciliterait l'adaptation des familles lors de ces périodes transitionnelles.

L'analyse de la situation incite à ce que soient revues les approches à l'égard des familles. Sur ce, il apparaît qu'une approche axée sur le parcours de vie serait susceptible d'éviter les catégorisations et d'exclure des parents et des enfants à un moment de leur vie où ils auraient davantage besoin d'aide. Enfin, ce qui se dégage de ce rapport vient renforcer la conviction du Conseil en la nécessité d'actions concertées des milieux publics, privés et communautaires visant à créer une gamme de services qui témoignent de la volonté de chacun d'offrir un milieu de vie accueillant pour les familles.

Transitions familiales : rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants est disponible sur le site du Conseil www.cfe.gouv.qc.ca

Recherches et publication du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles diffuse sur son site Internet, (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>) des documents (études, recherches, statistiques) qui touchent les thèmes de l'immigration, l'intégration, la régionalisation ainsi que les relations interculturelles. Il suffit de cliquer sur la rubrique *Recherche et statistiques*.

Dans la section *Statistiques sur l'immigration récente* deux types d'informations sont disponibles, (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html>), soit le *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec* et les *Tableaux sur l'immigration au Québec*. Le dernier *Bulletin trimestriel* porte sur le 1^{er} trimestre 2007. Précisons que le précédent, qui fournissait les données pour le 4^e trimestre 2006, permet d'obtenir des données sur l'immigration pour l'année 2006. De plus, tel que produit chaque année, on trouve dans les *Tableaux sur l'immigration au Québec* les caractéristiques détaillées de l'immigration pour les cinq dernières années (par année et pour la période de cinq ans). La dernière série, publiée en mars 2007, couvre la période 2002-2006 (<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2002-2006.pdf>).

Dans la section *Statistiques sur la présence au Québec de l'immigration récente* (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-etablis-immigrants.html>), les documents *Présence en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005* et *Portraits régionaux, 1996-2005 – Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007*, tous deux publiés en avril 2007, dressent des portraits statistiques complets sur la présence des immigrants au Québec.

C'est dans la section *Statistiques sur la population recensée* que le ministère diffuse de nombreuses données sur la population immigrée, tant pour le Québec que les régions métropolitaines, les régions administratives, la ville de Montréal et ses arrondissements. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html>.

On y trouve aussi des données portant sur les religions recensées en 2001. En outre, dans les *Portraits statistiques des communautés culturelles recensées en 2001* sont rassemblées les principales caractéristiques ethnoculturelles, démographiques, linguistiques et socioéconomiques de plus d'une centaine de communautés culturelles. Les *Portraits statistiques des groupes ethnoculturels* sont une source de renseignements pour toute personne ou tout organisme qui s'intéresse à la diversité de la population québécoise (<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/diversite-ethnoculturelle/stats-groupes-ethno.html>).

Enfin, on trouvera bientôt dans la section *Études et recherches* deux rapports statistiques décrivant la situation des femmes immigrées au Québec, à partir des données du recensement 2001. L'un présente le portrait sociodémographique de la population féminine immigrée vivant au Québec en 2001. Le second s'intéresse à la situation économique de cette même population. Ces deux rapports statistiques s'ajoutent aux études déjà présentes sur le site pouvant intéresser les membres du partenariat de recherche.

Enfin, le site du ministère fournit une foule de renseignements qui peuvent être utiles à un titre ou à un autre. Une visite sur le plan du site fournit une vue d'ensemble (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/informations/plan.html>). De même, une visite sur les sites Immigration-Québec et Québec interculturel peuvent aussi répondre à des questions spécifiques se rapportant à ces domaines : (<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.asp>) (<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/index.html>)

Institut de la statistique du Québec

L'Institut de la statistique du Québec a publié au début de l'été 2007 le second volume du document *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*. On y trouve un chapitre de Louis Duchesne intitulé « Les modes de vie des personnes âgées » dans lequel il examine les changements dans la situation familiale et domestique sous un angle novateur, soit celui des générations. Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site web de l'Institut à l'adresse suivante : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Le partenariat

Composition de l'équipe

L'**équipe de recherche** est composée actuellement d'Hélène Belleau, Johanne Charbonneau, Renée B.-Dandurand, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Françoise-Romaine Ouellette, de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, ainsi que d'Évelyne Lapierre-Adamcyk, Solène Lardoux, Marianne Kempeneers et Alain Roy de l'Université de Montréal. Solène Lardoux, du département de démographie de l'Université de Montréal, s'est jointe tout récemment à l'équipe.

Les **partenaires communautaires** sont la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ, Denise Campeau-Blanchette), le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ, Yves Lajoie), la Fédération des associations monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF, Marie Rhéaume).

Les **partenaires gouvernementaux** sont le ministère de la Famille et des Aînés (Louise Paquette), le Conseil de la famille et de l'enfance (Isabelle Bitaudeau), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Marie-Josée Lemay), l'Institut de la statistique du Québec (Louise Bourque) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Julie Paquette).

Françoise-Romaine Ouellette assume la responsabilité scientifique du partenariat et *Louise Paquette* est coresponsable pour les partenaires. *Michelle Comeau* en est la coordonnatrice.

Des arrivées...

Mise à part Solène Lardoux qui s'est jointe tout récemment à l'équipe de recherche, Louise Paquette, du ministère de la Famille et des Aînés, est depuis un an responsable pour les partenaires. Elle a remplacé Marie-Andrée Fortin à la direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de ce ministère. Marie-Josée Lemay a remplacé Robert Baril à la direction de la recherche et de l'analyse prospective au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Enfin, Chantal Lefebvre et Jean-François Labadie ont remplacé temporairement Julie Paquette du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire.

...et départs à souligner

Madame Denise Campeau-Blanchette vient de prendre sa retraite et quitte sa fonction de directrice générale à la COFAQ. Pour le moment, personne n'a été désigné à ce poste pour la remplacer. Laurent Roy, du ministère de la Famille et des Aînés, et Louis Duchesne, de l'Institut de la statistique du Québec, ont aussi pris leur retraite. Au fil des ans, tous ils ont fait bénéficier de leur expertise divers comités et instances du partenariat. Nous les remercions chaleureusement de leur constante et combien précieuse collaboration.

Des activités du partenariat

Les comités

Les cinq comités d'axe et de chantier associés aux différentes recherches du partenariat ainsi que le Conseil des partenaires se sont rencontrés à quelques reprises durant l'année.

3 projets partenariaux sont en voie de réalisation

Leurs thèmes de recherche portent sur :

- Les méthodes contraceptives irréversibles : une étude comparative du recours à la ligature des trompes et à la vasectomie au Québec et en France.
- Les solidarités familiales dans le Québec des années 2000.
- Les formes actuelles de transmission du patrimoine et des identités au sein des familles.

Séminaires et débat public

Depuis le mois de septembre 2006, trois (3) séminaires plus un (1) débat public ont été organisés par le partenariat : ceux-ci ont attiré entre 30 et 50 personnes chacun.

Nous en rappelons les titres :

- *La famille et l'argent font-ils bon ménage?* (27 octobre 2006)
- *La fécondité au Québec : éléments de comparaison, pistes et perspectives* (11 janvier 2007). Les communications présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site Web.
- Un débat public : *Le Québec veut-il encore des enfants?* (8 février 2007)
- *La famille et l'emploi : conciliation ou conflit?* (24 mai 2007). Les communications présentées à ce séminaire sont aussi disponibles sur notre site Web.

Présence de chercheuses postdoctorales en 2007-2008

Marie Vanbremeersch complétera un stage postdoctoral à l'INRS UCS sous la supervision conjointe de Marianne Kempeneers pour le partenariat et Madeleine Gauthier, responsable de l'Observatoire Jeunes et société.

Le titre de son projet : *Solidarités familiales, trajectoires d'emploi et vulnérabilité sociale*. [Voir le résumé de ce projet en page 4]

Annie Gauthier fera également un stage postdoctoral à l'INRS UCS sous la supervision de François-Romaine Ouellette.

Le titre de son projet : *Le lien familial et le lien social dans la vie des enfants adoptés et des enfants migrants*.

Un chercheur invité en 2008

Michel Messu, professeur à l'Université de Nantes et directeur du GRASS (CNRS, Paris) sera des nôtres de février à juillet 2008.

Le titre de son projet : *Du familialisme au « parentalisme » : les enjeux des politiques publiques de la famille. Pour une comparaison France-Québec*.

Des bourses offertes par le partenariat à des étudiants

En 2006-2007 et 2007-2008, trois (3) étudiants ont pu jusqu'à présent bénéficier de bourses :

- Jean-François Létourneau (projet de maîtrise, démographie INRS UCS, Benoît Laplante)
- Titre du projet : *Influence de l'insécurité économique sur la naissance du premier enfant chez les Canadiens et les Canadiennes âgés de 16 à 39 ans entre 1993 et 2004* (titre provisoire). [Voir le résumé de ce projet en page 5]
- Maria Constanza Street (projet de doctorat, démographie, INRS UCS, Benoît Laplante).
- Titre du projet : *Analyse des facteurs qui expliquent les différences de nuptialité et fécondité entre non-immigrants et immigrants au Canada (1993-2004)*.
- Amélie Calixte (projet de maîtrise, sociologie, Université de Montréal, Marianne Kempeneers)
- Titre du projet : *Les jeunes parents aux limites de la précarité, entre politiques et solidarités familiales*.

Quelques publications récentes (2006-2007) des membres réguliers du partenariat (autres que celles mentionnées dans d'autres rubriques de ce bulletin)

2007

- S. Bourdon, **J. Charbonneau**, L. Cournoyer et L. Lapostolle, *Famille, réseaux et persévérance au collégial. Phase 1*, Rapport de recherche remis au FQRSC, 2007. En ligne : http://erta.educ.usherbrooke.ca/documents/Famille_reseaux_perseverance_07.pdf
- Pierre Croisetière, *Analyse comparative des politiques en matière familiale. Provinces et territoires du Canada*, (seconde version), **Ministère de la Famille et des Aînés**, 2007. www.mfacf.gouv.qc.ca
- **Renée B.-Dandurand et Marianne Kempeneers**, « Pratiques de solidarité familiale : Parentalité et grandparentalité des années 30 à aujourd'hui », *Actes des États généraux sur la famille, 27, 28 octobre 2006, Une communauté aux couleurs de ses familles*, COFAQ, 2007. Cette communication a été synthétisée à partir de la présentation multimédia. Le texte est aussi en ligne sur le site de la COFAQ : www.cofaq.qc.ca
- **Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)**, *Rapport annuel 2006-2007, Ce que nous sommes, Ce qui nous unit*, 2007.
- **Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)**, *Rapport des activités 2006-2007 déposé à l'assemblée générale 1^{er} juin 2007*, 2007. Le texte est aussi en ligne : www.fqocf.org
- **Marianne Kempeneers**, Éva Lelièvre et Catherine Bonvalet, « Contribution of a Longitudinal Approach to Family Solidarity Surveys: Reflections on the Temporality of Exchanges », *Canadian Studies in Population*, no 34, vol. 1, 2007, p. 69-83.
- Céline Le Bourdais et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « Changes in Conjugal Life in Canada: Is Cohabitation Progressively Replacing Marriage? », dans Roderick Beaujot et Don Kerr, éd. *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, Toronto, Canadian Scholars' Press inc., 2007, p. 269-282.
- **Ministère de la Famille et des Aînés**, *Le Québec soutient ses familles. Des politiques généreuses et innovatrices, des résultats significatifs*, 2007. www.mfacf.gouv.qc.ca
- **Françoise-Romaine Ouellette**, « Les nouveaux usages sociaux de l'adoption », *Prisme. L'adoption : État des lieux*, no 46, 2007, p. 152-159 (« Réponse aux commentaires de D. Trano », p. 164-167).
- **Alain Roy**, « L'adoption d'un enfant par le conjoint de son parent : Enjeux juridiques et éthiques », *Prisme. L'adoption : État des lieux*, no 46, 2007 (Éditions du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine), p. 186-199.

2006

- J-P Lavoie, N. Guberman, A. Battaglini, **H. Belleau**, S. Brotman, M. E. Montejo, K. Hallouche, *Entre le soin et l'insertion. L'expérience de familles d'immigration récente qui prennent soin d'un proche*, Rapport de recherche FQRSC, 2006.
- J. Paquette et **Hélène Belleau**, « L'hébergement d'une personne âgée. Une décision familiale, des enjeux pour l'intervention », *Journal du regroupement des aidantes et des aidants naturels de Montréal*, juin 2006, p. 6-7.
- N. Guberman, J-P Lavoie, M. Fournier, L. Grenier, É. Gagnon, **H. Belleau** et A. Vézina, « Families' Values and Practices with Regard to Responsibility for the Frail Elderly: Implications for Aging Policy », *Journal of Aging & Social Policy, Special issue, Family and Aging policy*, 2006, vol. 18, no 3, p. 59-78.
- Martin Goyette *et al.*, (**J. Charbonneau**), *Pertinence du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des Centres jeunesse du Québec*, Rapport final d'évaluation remis à l'ACJQ, 2006, 201 p. Texte en ligne, collection Inédits, INRS.
- **Johanne Charbonneau**, « Réversibilités et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, (CXX), 2006, p. 111-131.
- **Johanne Charbonneau**, « Approaches to teenage motherhood in Quebec, Canada », Anne Daguette et Corinne Nativel, dir., *When children become parents: Welfare State Responses to Teenage Pregnancy*, UK, University of Bristol, Policy Press, 2006, p. 91-114.
- Cécile Poirier et Nathalie Lavoie, sous la direction de **Johanne Charbonneau**, *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au projet Qualification des jeunes et de collégiens*, Rapport présenté à l'Association des Centres jeunesse du Québec, 2006, 121 p.

2006 (suite)

- S. Bourdon, L. Cournoyer et **J. Charbonneau**, « Grève étudiante et parcours au collégial : mobilisation, démobilité et après... », *Bulletin d'information de l'Observatoire Jeunes et Société*, novembre 2006.
- **Johanne Charbonneau**, « La comparaison internationale : un outil de repérage des réversibilités et irréversibilités institutionnelles » Communication présentée au Colloque international « Bifurcations et événements : pertinence et enjeux pour les sciences sociales », organisé par l'Atelier de recherche *L'analyse des bifurcations et des événements (sociologie, histoire, économie)*, Paris, 8-9 juin 2006. Le texte est au Centre de documentation, INRS UCS.
- **Johanne Charbonneau**, « Le capital social comme instrument de politique publique : le rôle des réseaux collectifs dans le développement local », 2^e Congrès de l'Association française de sociologie, Bordeaux, 5-8 septembre 2006. Le texte est au Centre de documentation, INRS UCS.
- **Conseil de la famille et de l'enfance** en collaboration avec la **FQOCF**, *Résultats d'un sondage sur la participation des familles immigrantes aux activités des organismes communautaires famille membres de la FQOCF*, 2006 (Recherche et rédaction, Danièle Blain). Le texte est aussi en ligne : www.fqocf.org
- Louis Duchesne (**Institut de la statistique du Québec**), *Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*, 2006, 169 p. Le texte est aussi en ligne : www.stat.gouv.qc.ca
- Nicolas Thibault et **Marianne Kempeneers**, « Entourage familial, prise en charge des enfants et travail des femmes au Québec au XX^e siècle », Actes du colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Aveiro, Portugal, 2006. (À paraître 2007). Vous pouvez consulter cet article en ligne : www.aidelf.org
- **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, Nicole Marciel-Gratton et Céline Le Bourdais, « Comprendre la fécondité : le nécessaire éclairage du longitudinal » dans Michel Loriaux et Éric Vilquin, ed., *Entre nature et culture : quelle(s) démographie(s)?* Actes de la Chaire Quetelet 2002. Institut de démographie, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 22-25 octobre 2002, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2006, p. 207-223.
- Marciel-Gratton, Nicole, Heather Juby, Céline Le Bourdais et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « La démographie de l'enfance : entre familles et résidences », dans *Enfants d'aujourd'hui : diversité des contextes, pluralité des parcours*. Actes du Colloque international de Dakar (2002), Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Paris, PUF, collection «AIDELF», no 11, tome 1, 2006, p. 35-43.
- **Benoît Laplante**, « L'évolution de la relation entre la maternité et le travail rémunéré chez les Canadiennes, 1941-2001 », Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Aveiro, Portugal, 2006. Vous pouvez consulter cet article en ligne : www.aidelf.org
- Philippe Pacaut, Céline Le Bourdais et **Benoît Laplante**, « La participation à l'emploi des femmes après la naissance d'un enfant », Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), Aveiro, Portugal, 2006. Vous pouvez consulter cet article en ligne : www.aidelf.org
- **Benoît Laplante**, Benoît Caia Miller et Paskall Malherbe, «The Evolution of Beliefs and Opinions on Matters Related to Marriage and Sexual Behaviour of French-Speaking Catholic Quebecers and English-Speaking Protestant Ontarians», *Canadian Studies in Population*, vol. 31, no 1, 2006, p. 205-235.
- **Benoît Laplante**, «The Rise of Cohabitation in Quebec. Power of Religion and Power over Religion», *Canadian journal of Sociology*, vol. 31, no 1, 2006, p. 1-24.
- **Solène Lardoux** et Carey Meyers, « Comment mesurer un exercice de couverture : outil d'évaluation rapide de programmes et de services », *New York : Population Council*, 2006. Texte disponible en ligne
- **Denise Lemieux**, Compte rendu de l'ouvrage de Bettina Bradbury et Tamara Myers (ed.), *Negotiating Identities in 19th and 20th-Century Montreal*, Vancouver, Toronto, UBC Press, 2005. Publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59 no 4, printemps 2006. Disponible aussi en ligne : <http://www.erudit.org/revue/haf/2006/v59/n4/index.html>
- **Denise Lemieux**, « Conjuguer le passé au présent : le couple et ses histoires familiales au moment d'une première naissance », au Séminaire du partenariat organisé par D. Lemieux et H. Belleau, *Les histoires de famille et les généalogies*, 27 mars 2006. Disponible en ligne : <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>
- Dominique Goubeau et **Françoise-Romaine Ouellette**, « L'adoption et le difficile équilibre des droits et des intérêts : le cas du programme québécois de la 'Banque Mixte' », *Revue de droit de McGill*, no 2, 2006, p. 1-26.
- **Françoise-Romaine Ouellette**, « Les mots qui manquent, les mots qui changent », dans *Regards sur la diversité des familles. Mieux comprendre pour mieux soutenir*, Actes du colloque 10 et 11 mai 2005, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 2006, p. 149-151.
- **Françoise-Romaine Ouellette**, « Conférence synthèse en plénière » dans *La famille et les relations intergénérationnelles quelle place dans l'intervention?*, Actes de colloque, 2^e volet, jeudi 19 mai 2005, Montréal, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, direction de la qualité, de l'innovation, des pratiques professionnelles et de la recherche, 2006, p. 70-78.
- Chantal Collard, Carmen Lavallée et **Françoise-Romaine Ouellette**, « Quelques enjeux normatifs des nouvelles réalités de l'adoption internationale », *Enfances, Familles, Générations-Revue internationale*, 5, 2006 : www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/index.html
- **Alain Roy**, « Le contrat de mariage en droit québécois : Un destin marqué du sceau du paradoxe », *McGill Law Journal*, 51, 2006, p. 665-693.
- **Alain Roy**, « Évolution des normes juridiques et nouvelles formes de régulation de la famille : regards croisés sur le couple et l'enfant - Introduction », *Enfances, Familles, Générations-Revue internationale*, 5, 2006, 12 p. www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/index.html

- Laurent Roy et Jean Bernier, *La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec : une expérimentation du modèle nordique?*, **Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine**, 2006. www.mfacf.gouv.qc.ca
- En 2006, la revue *Enfances, Familles, Générations –Revue internationale* (une revue électronique, www.erudit.org/revue/efg) codirigée par **Hélène Belleau** et **Alain Roy**, a publié deux (2) numéros :
- Numéro 4 (printemps 2006) intitulé *La conciliation famille-travail : perspectives internationales* (Dir. Diane-Gabrielle Tremblay et Jens Thoemmes). www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/index.html
- Numéro 5 (automne 2006) : *Évolution des normes juridiques et nouvelles formes de régulation de la famille : regards croisés sur le couple et l'enfant* (Dir. **Alain Roy**). www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/index.html
- Agnès Pitrou a fait un compte rendu de l'ouvrage de **Denise Lemieux** et **Michelle Comeau**, *Le mouvement familial au Québec. 1960-1990*, dans *Recherches familiales*, UNAF, Paris, 2007. p. 193-194.

Quelques publications à paraître bientôt

- J-P Lavoie, **H. Belleau**, N. Guberman, A Battaglini, A. Brotman, S. Montejo, M-E. Hallouche K, « Prendre soin en contexte d'immigration récente. Les limites aux solidarités familiales à l'égard des membres de la famille avec incapacité », *Enfances, Familles, Générations-Revue internationale. Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*. (À paraître dans le numéro 6, 2007).
- **Hélène Belleau**, « L'hébergement institutionnel d'un parent âgé ayant des pertes cognitives », *Revue canadienne de gérontologie/Canadian Journal of gerontology*. (À paraître, 2007).
- Claire Bidart et **Johanne Charbonneau**, «The contextual name generator: a good tool for the study of socialiability and socialization», *XXVII Sunbelt*, International network for social networks analysis (INSNA), Corfou, mai 2007. Texte en ligne dans la collection Inédits, INRS.
- **Marianne Kempeneers**, Isabelle Van Pevenage et Marie Vanbremeersch, « Parcours de vie et solidarités familiales : l'entourage et son espace », Colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française-Institut des sciences humaines et sociales (AISLF-ISHS), *L'État social à l'épreuve des parcours de vie*, Liège, Belgique, septembre 2006. (À paraître dans les Actes de colloque, 2007).
- **Marianne Kempeneers** et Nicolas Thibault, «Family Network, Childcare and Solidarity in Montreal among Three Generations», Actes du colloque de l'*European Sociological Association-Beyond «the» nuclear family: families as webs of relationships*, Lausanne, Suisse. (À paraître, 2007).
- **Denise Lemieux**, « Avoir un enfant et devenir parent : métamorphose des temps individuels entre le temps biologique, le quotidien, les rites de passage et les temps sociaux », Communication au colloque organisé par Joseph Lévy et Laurence Charton, *Temps biologique, temps social* dans le cadre de l'ACFAS, 17 mai 2006, Université McGill. (À paraître dans un ouvrage sous la direction de Laurence Charton et Joseph Lévy, *Temps biologique et temps social*).
- En préparation, sous la direction de **Denise Lemieux** et Éric Gagnon, un numéro de revue sur *La mémoire familiale aujourd'hui. Histoires de familles et généalogies*. Dans la revue électronique *Enfances, Familles, Générations-Revue internationale* www.erudit.org/revue/efg. (À paraître, automne 2007).
- **Françoise-Romaine Ouellette**, « Le droit aux origines des enfants adoptés à l'étranger », *International Conference on the Rights of the Child Proceedings*, Ottawa, Centre des droits de la personne. (À paraître, 2007).
- **Françoise-Romaine Ouellette**, « Les noms et papiers d'identité des enfants adoptés à l'étranger », *Identité civile et sentiment de soi. Anthropologie des usages de l'état civil*, sous la direction de A. Fine, CTHS, Paris. (À paraître, 2007).
- **Alain Roy**, « La charte de vie commune ou l'émergence d'une pratique réflexive du contrat conjugal », *Revue juridique Thémis*, environ 25 pages. (À paraître dans le numéro 41, 2007).

Étude des représentations du contrat conjugal chez les couples (suite de la page 3)

entretiennent par rapport à la relation et, plus globalement, à définir leur projet de vie commune dans ses dimensions patrimoniale et extrapatrimoniale, le contrat conjugal pourrait en outre servir d'assise aux cours de préparation au mariage. Au moment présent, seules les autorités ecclésiastiques offrent une telle préparation dans le cadre de mariages religieux. Eu égard aux objectifs qu'il poursuit, le contrat conjugal pourrait permettre d'élargir, dans un contexte purement civil et laïc, le cadre de cette intervention.

Méthodologie

Vu les objectifs poursuivis, nous optons pour une méthodologie qualitative. Des entretiens compréhensifs permettront de cerner les représentations sociales des conjoints, d'observer leur conception du contrat et, du même coup, leur réceptivité potentielle face à l'idée d'un contrat conjugal conçu dans une perspective relationnelle et internormative. Dans l'objectif de saisir l'importance des changements qui, au cours des dernières décennies, ont élevé au rang de cellule conjugale d'autres types de relations que celles des conjoints de sexe opposé unis par les liens du mariage, nous rencontrerons des couples dont le type d'union (mariage, union civile ou union de fait) et dont l'orientation sexuelle varient. L'échantillon comprendra des couples de première et de deuxième union et des couples de différentes catégories d'âge. Au total, 48 couples seront rencontrés, soit 16 couples mariés, 16 couples en union civile et 16 couples en union de fait. Pour chaque catégorie, la moitié des entretiens sera réalisée en présence des deux conjoints et l'autre moitié en présence d'un seul conjoint.

À venir

Un colloque au mois de février 2008

(dans la semaine du 25 au 29, les dates restent à préciser)

Le partenariat de recherche *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* contribue à l'avancement des connaissances sur les réalités familiales, en vue d'éclairer l'élaboration et la critique des politiques et des actions collectives. Sa programmation 2004-2008 s'articule autour de la problématique du « nouveau contrat familial » [voir l'encadré ci-dessous]. Elle vise l'analyse des choix, négociations et engagements qui caractérisent aujourd'hui les rapports familiaux ainsi que les investissements de la société civile et de l'État dans le champ familial.

Pour marquer la fin de cette phase de programmation, le partenariat organise un colloque ayant pour objectif de dégager les principales questions, enjeux et pistes d'action que posent aujourd'hui les chercheurs et intervenants dans le domaine.

En introduction au colloque, nous soulignerons les dix ans de *Famili@*, une banque de données sur le Web comprenant plus de 6 400 fiches de lecture. Ce sera l'occasion de dresser un bilan de la recherche, en regard des principales thématiques abordées depuis vingt-cinq ans par les chercheurs de différentes disciplines.

Les *ateliers*, qui se dérouleront en plénière, porteront sur :

- Fécondité et réalisation du désir d'enfant
- Parentalité et filiation
- Solidarités familiales, solidarités publiques, solidarités communautaires

Les *questions suivantes* orienteront l'ensemble des présentations et des débats :

- Quels sont les principaux constats, questions et pistes d'action mises en relief par la recherche ou l'intervention au cours de la dernière décennie?
- Quels sont, le cas échéant, les changements les plus significatifs survenus? Aborde-t-on aujourd'hui cette thématique de la même façon qu'il y a 5 ou 10 ans? Pour quelle raison? Quelles en sont les implications?

LE NOUVEAU CONTRAT FAMILIAL

La notion de contrat familial réfère à l'état des relations entre les acteurs du champ familial : les familles elles-mêmes (parents, enfants, autres proches), mais aussi les instances gouvernementales, communautaires et privées qui influencent la manière dont s'accomplissent les fonctions économiques, symboliques et sociales de l'institution familiale (relance des générations, socialisation, protection, soutien, construction identitaire...). Plus spécifiquement, elle réfère aux responsabilités, obligations et engagements de ces divers acteurs, aux régulations socio-juridiques, économiques et culturelles dans le cadre desquelles ils agissent et aux négociations concernant la famille qui se mènent dans la sphère politique. Après quatre décennies de changement accéléré des modes de vie et des mentalités, les termes du contrat familial ont profondément changé. Les principes démocratiques d'égalité, de liberté et de respect du pluralisme des valeurs ont provoqué une redéfinition des liens conjugaux et intergénérationnels. Chacun peut (et doit) négocier presque chaque aspect de sa vie privée avec ceux qui la partagent, en renouvelant l'esprit et la lettre des transactions au sein des familles et des lignées. Devenir parent est aujourd'hui principalement associé au registre de la vie privée et de l'affectif, alors qu'une part toujours croissante des fonctions familiales de soin, d'éducation et de socialisation sont assumées par d'autres institutions (écoles, garderies, hôpitaux, entreprises...). Le sens et la portée des liens de filiation sont remis en question par les nouvelles législations sur l'union civile, le mariage et les procréations assistées. Les solidarités familiales sont fragilisées par la réduction de la taille des familles, l'instabilité conjugale et les multiples exigences auxquelles leurs membres font face, quoique la coexistence de plusieurs générations en bonne santé peut aussi accroître les possibilités de soutien. L'accès souvent difficile aux formes publiques de protection sociale constitue un important facteur d'insécurité, malgré l'accroissement des mesures de soutien aux parents de jeunes enfants et aux personnes en perte d'autonomie. Quant aux solidarités associatives et communautaires, elles doivent s'ajuster aux contraintes imposées par leurs sources publiques de financement.

Photo de famille

Membres du Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles



Photographie prise lors d'une rencontre du Conseil des partenaires, le 20 avril 2007

Première rangée de gauche à droite :

Évelyne Lapierre-Adamcyk, professeure, Université de Montréal; *Hélène Belleau*, professeure, INRS UCS; *Françoise-Romaine Ouellette*, professeure, INRS UCS, et responsable scientifique du partenariat; *Michelle Comeau*, coordonnatrice du partenariat.

Debout de gauche à droite :

Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRO; *Marie-Josée Lemay*, direction de la recherche et de l'analyse prospective, MICC; *Renée B.-Dandurand*, professeure, INRS UCS; *Daniel Cyr*, responsable par interim, COFAQ; *Alain Roy*, professeur, Université de Montréal; *Solène Lardoux*, professeure, Université de Montréal; *Isabelle Bitaudeau*, secrétaire générale et présidente par interim, Conseil de la famille et de l'enfance; *Louise Paquette*, directrice générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique au MFA et coresponsable pour les partenaires; *Denise Lemieux*, professeure, INRS UCS; *Claire Benjamin*, agente de recherche, MICC; *Benoît Laplante*, professeur, INRS UCS; *Yves Lajoie*, directeur général, RIOPFQ.

Sont aussi membres du partenariat et absents de cette photo :

Johanne Charbonneau, professeure et directrice du centre UCS à l'INRS; *Marianne Kempeneers*, professeure, Université de Montréal; *Marie Rhéaume*, directrice générale, FQOCF; *Normand Thibault*, démographe, Institut de la statistique du Québec; *Julie Paquette*, agente de recherche, CSSS-CAU Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent.

Production du bulletin

Michelle Comeau, coordonnatrice - 514 499-8274 - michelle.comeau@ucs.inrs.ca

Hélène Brien - 514 499-8294 - helene.brien@ucs.inrs.ca

Télécopieur : 514 499-4065

<http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca>